

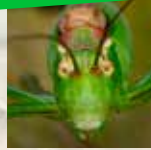
# La New'S de Sequedin

# de Sequedin

# Crise sanitaire



# Culture



# Jeunesse



# Aînés



# infos diverses



Mai 2021

mensuel

Retrouvez toute l'actualité sur [www.sequedin.fr](http://www.sequedin.fr)

2021: N°5/10



# La New'S

## Sommaire

# Crise sanitaire



Déconfinement ..... 3

# Culture



Expo photos « Au naturel »..... 4  
Fête de la musique à Sequedin..... 4

# Jeunesse



Une journée à Disney ..... 5  
Customisez votre boîte à chaussures..... 5  
L'obligation de formation pour les 16/18 ans..... 6  
La garantie jeunes pour les 18/25 ans ..... 7  
Organisation de l'accueil de loisirs de juillet..... 8

# Aînés



Marche des aînés ..... 8

# infos diverses



Découvrez l'école de musique ..... 9  
Elections départementales et régionales..... 10  
Travaux : rue du Pont coupée c'est parti..... 11

## Continuons à respecter les gestes barrières

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



#COVID19

À partir du 19 mai

## Réouverture des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs.

(Conditionnée au respect des jauges et protocoles adaptés)

Depuis le 3 mai, le gouvernement a annoncé une phase de déconfinement progressif sur l'ensemble du territoire. Le déconfinement s'articule en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département. Depuis le 3 mai, les déplacements peuvent se faire sans restriction et sans attestation en journée avec respect du couvre-feu à 19h. Voici les 3 prochaines étapes qui nous mèneront au déconfinement si la situation sanitaire du pays continue à s'améliorer.

- 19 mai 2021 : couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées ;
- 9 juin 2021 : couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport ; assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises ;
- 30 juin 2021 : fin du couvre-feu.

#COVID19

À partir du 19 mai

## Réouverture des commerces.

(Conditionnée au respect des jauges et protocoles adaptés)

Rappelons que le port du masque reste obligatoire dans toutes les rues des agglomérations y compris à Sequedin.

#COVID19

À partir du 19 mai

## Réouverture des terrasses des cafés, bars et restaurants (tables de 6 personnes maximum).

(Conditionnée au respect des jauges et protocoles adaptés)

#COVID19

## Les étapes du couvre-feu

19 MAI	9 JUIN	30 JUIN
• 21h	• 23h	• fin du couvre-feu

Ven.  
**18**—**30**  
MAI JUIN

Expo photo « Au naturel » et animation  
en médiathèque



### Exposition :

La nature investit la médiathèque jusque fin juin avec une superbe exposition de l'atelier photos intitulée « Au naturel ». Le monde animal, végétal et minéral se révèle sous l'objectif de nos talentueux photographes et nous surprend à travers 30 clichés exceptionnels

### Photographes :

Vincent Conion et Benoît Deman.

### Animation interactive :

De l'alouette des champs au merle noir, les oiseaux occuperont une place toute particulière. Vous pourrez observer les différentes espèces, identifier leur chant tout en vous amusant grâce à une animation interactive via votre smartphone.

Exposition et animation gratuites dans le respect du protocole sanitaire en vigueur – tout public  
Renseignements en médiathèque ou au 03 20 50 55 74

Ven. Sam.  
**18**—**19**  
JUIN JUIN

Sequedin fête la musique !



Cela fait bien longtemps que les rues de Sequedin n'ont pas vibré au son des instruments de musique ! Et si on profitait de l'amélioration de la situation sanitaire et du déconfinement pour assister à 2 petits concerts en extérieur. Pour cela, rien de plus simple, nous vous proposons 2 rendez-vous :

- **Le vendredi 18 juin à 19h** avec l'Harmonie municipale, en extérieur dans la cour de l'école de musique (entrée par l'avenue des Acacias).
- **Le samedi 19 juin à 11h30** sur le marché : animation musicale par l'école de musique, Place de la Libération.

Ces manifestations seront annulées en cas d'intempéries.



Sam.

**2**  
OCT

Journée à Disney pour les 15 ans

6H - 23H30

Disneyland Paris



La Ville offre, comme chaque année, un voyage au Parc Disneyland Paris à tous les jeunes Sequedinois qui ont 15 ans dans le courant de l'année 2021 (nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006). La totalité des frais est prise en charge par la Ville (transport, petit déjeuner, entrée, déjeuner) soit un coût d'environ 130 € par jeune.



Pour profiter gratuitement de cette sortie, il suffit de t'inscrire directement en ligne sur le facebook de la ville ou sur le site [www.sequedin.fr](http://www.sequedin.fr) avant le 25 juin 2021.

Le départ aura lieu vers 6h sur le parking rue d'Hallennes, et le retour est prévu aux environs de 23h30.

**GRATUIT**

## Concours : customisez votre boîte à chaussures

Participez au concours original organisé par le Conseil Municipal des Enfants :

« Recycler et customiser une boîte à chaussures ! ».

Vous avez entre 5 et 99 ans ? N'hésitez pas et venez déposer votre boîte customisée en Médiathèque du lundi 31 mai au samedi 5 juin.

A vos gommettes, papiers colorés, tissus, étiquettes, masking tape, .... et laissez libre cours à votre imagination !



Sous le couvercle de la boîte, vous inscrirez vos nom/prénom, téléphone et/ou mail/et âge. Attention les côtés de la boîte doivent rester anonymes.

Les boîtes seront exposées en médiathèque, soumises aux votes des adhérents et des internautes sur le site de la ville entre le lundi 7 juin et le vendredi 25 juin 2021.

Les plus belles boîtes seront récompensées le samedi 26 juin à 11h dans le hall de la médiathèque. Par la suite, elles pourront être utilisées comme nouvelles urnes ou encore comme contenant pour les futures actions solidaires.

# L'obligation de Formation

centre d'information  
et d'orientation

Mission  
locale  
métropole sud

16/18 ans

Proposer des solutions de retour à l'école,  
d'accès à la qualification et à l'emploi.

L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. L'objectif est de « sécuriser » le parcours du jeune mineur décrocheur en permettant une intervention rapide des réseaux de l'Education Nationale et des Missions Locales.

## Un point d'entrée unique pour les jeunes (et leurs parents)

C'est un professionnel de la Mission Locale Métropole Sud ou du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de proximité (Villeneuve d'Ascq - Lille Est ou Armentières - Lille Ouest) qui est identifié acteur du pilotage territorial local.

MLMS et CIO travaillent en lien étroit avec les établissements scolaires, Pôle emploi, structures de raccrochage scolaire, écoles de la 2<sup>nd</sup>e chance, etc...

## Tous les professionnels mobilisés, ensemble

Éducation, formation, apprentissage, service public de l'emploi, Service civique... État, Régions et Départements, tous les acteurs concernés travaillent ensemble pour mettre en commun leurs solutions et assurer un suivi de qualité pour chaque jeune.

Mission Locale Métropole Sud,  
votre référente « Obligation de formation  
16/18 » : Madame Leïla SAFFAH  
lsaffah@mlms.fr  
Tel. 07 54 38 83 99

N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'infos !

Mission  
locale  
métropole sud

La mission locale pour les 18-25 ans



# LA GARANTIE JEUNES

vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière.



JEUNES

DE 18 à 25 ANS

- ni scolarisé
- ni en emploi
- sans soutien familial
- ressources < plafond RSA



Engagement réciproque 1 an

suivi Mission Locale



Accompagnement collectif

Accompagnement personnalisé pendant 1 an

Mises en situations professionnelles et formations (immersions, stages, etc...)

## Ma Mission Locale

100 rue Sadi Carnot  
59320 HAUBOURDIN  
T. 03 20 10 39 95

Sur RDV !

Suivez la #MLMS sur les réseaux !



OBJECTIFS

Accès à l'autonomie sociale

Accès à l'emploi et à la formation

CONTACT@MLMS.FR

WWW.MISSIONLOCALE-METROPOLESUD.FR



La Mission Locale Métropole Sud est financée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel pour l'égalité des territoires.

## Accueils de loisirs juillet : pas encore de directives nationales

Nous attendons les directives nationales sur l'ouverture ou non des accueils collectifs de cet été.

### - ALSH 4-13 ans :

La Commune pourra certainement organiser les accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 13 ans en respectant les consignes sanitaires nationales. Les réservations se font via votre espace famille ([www.monespacefamille.fr](http://www.monespacefamille.fr)) **jusqu'au vendredi 28 mai 2021.**

### - Centre de Loisirs jeunes 13-17 ans :

Concernant les accueils de loisirs jeunes avec hébergement pour les 13-17 ans (séjour à Maureilhan + séjour dans les Hauts-de-France), nous ne savons pas s'ils pourront avoir lieu. Les réservations se font tout de même via votre espace famille ([www.monespacefamille.fr](http://www.monespacefamille.fr)) **entre le mardi 1er et le vendredi 11 juin 2021.**

Cependant, dans le cas où le gouvernement n'autoriserait que les accueils de loisirs sans hébergement, nous vous proposons d'inscrire votre (vos) ado(s) au CLJ les après-midis de 13h à 18h à Sequedin (périscolaire Godin) comme pendant les petites vacances scolaires via la fiche de renseignements envoyée par courriel à tous les parents ou téléchargeable sur le site de la commune [www.sequedin.fr](http://www.sequedin.fr)

Renseignements : [enfance@sequedin.fr](mailto:enfance@sequedin.fr) - 03 28 82 91 60

# Aînés #

Ven.  
**4**  
JUIN

## Marche des aînés

**14H** dans les rues de Sequedin



Seniors sequedinois, il est temps de profiter du déconfinement annoncé pour faire une petite marche de remise en forme en se retrouvant ensemble dans les rues de Sequedin !

Nous vous proposons un prochain rendez-vous, le **vendredi 4 juin**, pour allier détente et activité sportive, tout en douceur.



Pour profiter de ce moment tant attendu, inscrivez-vous !

- Rendez-vous à 14h devant la salle Vandenburgie.

Pour vous inscrire, il suffit de déposer le **coupon réponse (en page 11)** en mairie avant le **2 juin 2021.**





## Découvrez l'école de musique de Sequedin

Ecole de musique, rue du chemin noir



### LES COURS :

Plusieurs formules pour tous les âges :

- **Pour les plus jeunes dès l'entrée en CP :**
  - « Classe d'éveil musical et découverte » ou comment découvrir l'univers de la musique et les différents instruments de manière très ludique avec des ateliers instrumentaux proposés par les professeurs de l'école.

- **Pour tous les enfants à partir de l'entrée en CE1 (école primaire) et les adultes :**

- Formation musicale (de 1h à 1h30 par semaine)
- Formation instrumentale (30 min/semaine)

- **Pour tous les instrumentistes (sauf piano) dès la 2<sup>ème</sup> année d'instrument :**

- Participation à l'Orchestre des Jeunes Talents de Sequedin (1h par semaine)

Certains instruments sont loués par l'école pour les débutants, jusqu'à ce que leur choix soit définitif (durée maximale de 3 ans).

### LES INSTRUMENTS et ENSEMBLES :

- Flûte traversière, clarinette, saxophone, corne - trompette, cor, trombone, percussion, piano
- Pratique collective OJTS
- Musique de chambre

### LES INSCRIPTIONS OU RÉINSCRIPTIONS :



- **En ligne exclusivement à partir du 15 juin** <https://www.sequedin.fr/2020/07/01/ok-inscription-a-lecole-de-musique/>

### LE TARIF DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

- **dégressif** en fonction du nombre de personnes inscrites par famille. Les élèves non domiciliés à Sequedin, mais admis à l'école municipale de musique dans la mesure des places disponibles devront payer un double tarif. Il ne leur sera pas appliqué de tarif dégressif en fonction du nombre d'inscriptions familiales. Toute année entamée sera due et non remboursable.

- **Frais d'inscription/an :**

Sequedinois : 18 €, Extérieurs : 36 €

Année 2021-2022	1 <sup>ère</sup> pers.	2 <sup>ème</sup> pers.	3 <sup>ème</sup> pers.	Extérieurs
Formation musicale (sur 10 mois)	4 € par mois	3 € par mois	2 € par mois	8 € par mois
Formation instrumentale (sur 10 mois)	6 € par mois	4,40 € par mois	3 € par mois	12 € par mois

**LES PAIEMENTS** s'effectuent mensuellement (obligatoirement par prélèvement automatique) ou à l'année, en mairie au service enfance (Tél : 03.28.82.91.60 - mail : enfance@sequedin.fr)

**INFORMATIONS ET CONTACT** : <https://www.sequedin.fr/ecole-municipale-de-musique>

– Renseignements sur la facturation en mairie :

Mme Armelle Mouchon, Tél : 03 28 82 91 61 ou fetes@sequedin.fr

– Renseignements et inscriptions :

Jérémie SARZI (Directeur de l'école de musique), Tél : 07 86 47 45 51 ou musique@sequedin.fr

Dim. 20  
JUN

Dim. 27  
&  
JUN

## Elections départementales et régionales

2021  
ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES  
& RÉGIONALES

Les élections régionales et départementales ont été reportées aux dimanches 20 et 27 juin 2021 en raison du contexte sanitaire. Le 20 juin, chaque électeur votera 2 fois (1 vote pour les élections régionales et 1 vote pour les élections départementales) dans le même bureau de vote. S'il y a lieu, le second tour sera organisé le 27 juin 2021.

### Procuration :

Une procédure en ligne, complémentaire de la procédure « papier » est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale, un dispositif en 3 étapes :

- L'électeur mandant saisit en ligne sa demande après s'être authentifié via FranceConnect
- L'électeur mandant se rend au Commissariat ou à la Gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.
- La Mairie procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée à sa demande.

### Emplacements des bureaux de vote :

La commune de Sequedin possède 3 bureaux de vote. Présentez-vous dans votre bureau de rattachement pour pouvoir voter. Celui-ci est indiqué sur votre carte d'électeur.

Bureau n° 1 : Pôle culturel Maurice Schumann – rue Carnot

Bureau n° 2 : Salle Thérèse Vandenburgie – rue Victor Hugo

Bureau n° 3 : Restaurant scolaire – rue d'Hallennes

Heures d'ouverture et de clôture du scrutin : 8 h à 18 h

### Les scrutins seront organisés dans le respect des règles sanitaires en vigueur :

- Port du masque obligatoire
- Distanciation physique obligatoire
- Jauge maximale de 6 électeurs par bureau de vote
- Merci d'apporter votre stylo personnel pour signer

### Carte d'électeur et pièce d'identité ?

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. La carte est présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité (cette dernière étant obligatoire pour pouvoir voter). Les électeurs inscrits lors des précédentes élections ont déjà leur carte d'électeur. Seules les personnes inscrites sur les listes électorales après mars 2020 (date des dernières élections) recevront une nouvelle carte d'électeur par courrier à domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour des élections (en cas de non réception, vous pourrez la récupérer au bureau de vote en présentant votre pièce d'identité).

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr> ou Service Elections – 03 28 82 91 91

Travaux rue du Pont, route coupée depuis le 17 mai de la Maison de la petite enfance jusqu'à la salle Guest



**Attention les nerfs jusqu'à la rentrée !**

Nous vous l'avions annoncé, les travaux pour le réaménagement de la rue du Pont après le rond point du Vert Touquet (face à la salle Guest) jusqu'au rond point du pont ont démarré. Ces travaux, pilotés par la Métropole européenne de Lille, ont pour premier objectif de sécuriser la circulation sur cet axe très fréquenté, en particulier pour les piétons et les cyclistes.

**Les contraintes de circulation :**

- La circulation, rue du Pont est coupée dans les deux sens jusque fin août
- La rue du Pont et la Maison de la petite enfance restent accessibles à pied
- Le pont restera normalement ouvert à la circulation de l'Eglise vers la rue Calmette et inversement durant la quasi totalité du chantier. Il pourrait être fermé en journée durant une à 2 semaines en août. Une information plus précise des dates de fermeture sera communiquée en fonction de l'avancée du chantier.
- La passerelle piétonne, rue de Carpentras reste le moyen le plus direct pour faire le lien entre les deux rives de Sequedin.
- Le parking de schiste situé rue Calmette face au complexe sportif servira de base chantier et sera donc occupé durant toute la durée des travaux.
- Nous recommandons aux habitants de privilégier les déplacements piétons ou d'utiliser les parkings situés rue d'Hallennes ou rue du Vert Touquet.
- Les lignes de bus Ilevia seront déviées :

La traversée de la commune de Sequedin étant impossible, les arrêts de la CO2 de la commune ne seront pas desservis (Eglise et Centre). Exceptionnellement pendant toute la durée des travaux la CO3 desservira les arrêts Vert Touquet, Muchembus et Petite Couture afin de permettre aux usagers de rejoindre la CO2 au centre commercial et le métro ligne 2 à Bourg. Les horaires des lignes CO2 et CO3 ont été refaits et sont disponibles sur le site [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)

Infos chantier à retrouver sur PanneauPocket, sur Facebook ainsi que sur [www.sequedin.fr](http://www.sequedin.fr)  
Renseignements : Service urbanisme - 03 28 82 91 71 - [urbanisme@sequedin.fr](mailto:urbanisme@sequedin.fr)

Remplissez votre inscription sur le coupon réponse ci-dessous et déposez le en mairie

Ven.  
**4**  
JUN

Marche à Sequedin (à déposer avant le 2 juin)

Mme  Mr ..... Tél : .....

Adresse : .....

participera(ont) à la marche des aînés le 4 juin

— Du 1<sup>er</sup> Mars au 1<sup>er</sup> Septembre 2021 —

# SOYEZ ACTEURS

**DONNEZ VOTRE AVIS  
SUR LE SDAGE 2022 - 2027  
DU BASSIN ARTOIS - PICARDIE**

[www.agissons pour leau.fr](http://www.agissons pour leau.fr)



contact@sequedin.fr  
www.sequedin.fr  
www.facebook.com/sequedin

